

Godron & Lufbery

ASSUREURS CONSEILS

Placement de tous Risques :
aux Compagnies Françaises et Etrangères
REVISION DE POLICES

*AGENTS GÉNÉRAUX
DES COMPAGNIES :*

L'URBAINE et la SEINE

Fondée en 1850
Capital Social 20 Millions (dont 18.500.000 fr. versés)

**ASSURANCES CONTRE TOUS
LES RISQUES D'ACCIDENTS
ET DE VOL**

Automobiles - Motocyclettes - Chevaux et Voitures
Chasseurs et Propriétaires de Chiens
Propriétaires d'Immeubles - Médecins et Pharmaciens
Transport de Force Motrice

*Aviation et Aéronautique
Assurances Ouvrières et Gens de Maisons
Individuelles*

Assurances contre la Grêle et Mortalité-Bétail
Dégâts causés par les Eaux
et tous les Risques de Vol et Détournement

LE MONDE INCENDIE

Fondée en 1864
Portefeuille et Garanties : 98 Millions

LE MONDE VIE

Fondée en 1864
Capital Social : 10 Millions (un quart versé)
Capitaux assurés depuis la fondation : Un Milliard

LA PARISIENNE

Fondée en 1829
BRIS DES GLACES

CONSULTATIONS GRATUITES
ROUEN - 18, Rue Jeanne-d'Arc
Téléphone : 77.37

GARAGE de l'EST, 8, boulevard Gambetta - ROUEN (Téléphone 22.63)

Soudure Autogène

A. BERNIÈRE-LAVOPIERRE

Ancien Mécanicien de l'Aviation Militaire

Révisions de Moteurs AUTOS et AVIONS

Mécanique et
Moteurs Industriels

Dépannage de jour et de nuit

ASSURÉS

Faites vérifier
les Capitaux
insérés dans
vos Polices
d'Assurances

Confiez vos Règlements de Sinistres

à

**MARCEL
BERTRAND**

*Ingénieur I. C. F.
Expert Industriel*

Etudes Fiscales, Brevets d'Invention

Service spécial de
Préservation contre
L'INCENDIE

Amélioration des Risques

Tous Moyens de Dénonciation

Protection et Combat de l'Incendie

Conseils et Devis gratuits

19, rue Alsace-Lorraine

ROUEN

TÉLÉPHONE : 26.32

QUATRIÈME ANNÉE - N° 7

JANVIER 1932.

REVUE DE L'AÉRO-CLUB de Normandie

Société affiliée à la Fédération Nationale Aéronautique

Société S.A.G. n° 11.117

Siège Social : 27, Boulevard des Belges - ROUEN

**L'Aéro-Club de Nor-
mandie adresse à ses Membres
et à ses Amis ses meilleurs
vœux pour 1932.**

Rapport Moral
sur l'activité de l'Aé. C. N. en 1931
présenté par M. Jean HORLAVILLE, Secrétaire général

Mesdames, Messieurs,

Pour la première fois, j'ai l'honneur de vous présenter le compte-rendu des travaux effectués par notre Société depuis le 2 décembre 1930, date de la dernière Assemblée générale ordinaire, ainsi que le rapport moral sur l'activité de notre Association depuis cette date.

Si l'Aéro-Club s'est efforcé, les années précédentes, d'établir un projet correspondant le plus possible à son titre, ainsi que de fournir un travail préparatoire important, 1931 fut l'époque des réalisations, qui ont fait de notre Club un des plus importants de France. En rendant hommage à tous ceux qui travaillèrent sans cesse pour

atteindre leur idéal, je crois que l'on peut dire, sans être taxé d'exagération, que cette année a vu naître nos débuts purement aéronautiques.

Nous nous sommes efforcés, encore une fois, d'atteindre les buts définis par l'article 1^{er} des nouveaux Statuts, en vigueur depuis l'Assemblée générale extraordinaire du 13 octobre dernier (article 2 des anciens Statuts) :

1. Etudier tout ce qui concerne l'aéronautique, encourager, développer, divulguer les sports d'aviation et d'aérostation, et en général tout ce qui s'y rattache.

2. Favoriser et participer à la préparation au service militaire dans l'aéronautique et à l'entraînement de nos membres pilotes civils mobilisables.

3. Grouper tous ceux qui s'intéressent aux choses de l'air.

4. Organiser dans notre zone d'influence des terrains d'escale avec hangars, postes de secours, signaux et services de renseignements météorologiques.

5. Aider par tous les moyens en notre possession les organismes s'occupant de la création de lignes aériennes.

6. Aider et renseigner les pilotes civils et militaires en escale dans notre zone d'action, ainsi que les organisateurs de manifestations de propagande de la locomotion aérienne.

7. Venir en aide aux membres de notre Association et à leur famille qui auraient besoin d'assistance.

1. — Etudier tout ce qui concerne l'Aéronautique, encourager, développer et divulguer les Sports d'Aviation et d'Aérostation, et en général tout ce qui s'y rattache

La Fédération Nationale Aéronautique, à laquelle notre Club est affiliée, a organisé son deuxième Congrès annuel au mois de juin dernier. Votre Secrétaire répondit aux différents questionnaires envoyés par ce Groupement national et représenta, ainsi que MM. Aubin et Prévost, notre Club aux diverses séances. Les questions traitées, concernant le vol à voile, l'entraînement des pilotes de réserve, l'instruction militaire, les assurances, l'aviation de tourisme, les terrains et la signalisation, ont fait l'objet d'un rapport, établi par vos délégués, et qui constitue une documentation complète de toutes les questions discutées au cours de ce Congrès.

De plus, M. Coëffin, membre du Club, propriétaire d'avion, fit soumettre par votre Secrétaire à la Fédération un rapport concernant les primes d'achat et d'entretien des avions de tourisme, rapport qui contribua à modifier quelques points de la décision ministérielle du 17 avril 1930, et ceci pour le plus grand bien des touristes aériens et des Clubs propriétaires d'avions.

D'autre part, un centre de documentation aéronautique est en cours de formation. Il comprendra, outre les renseignements officiels du ministère de l'Air et des Pouvoirs publics, une bibliothèque que les membres pourront consulter, tant pour le matériel, les accessoires, les aménagements, que pour l'infrastructure, les terrains, les itinéraires, ainsi que pour tout ce qui se rattachera à l'aéronautique en général.

Egalement quelques groupements formés tout dernièrement : l'Aéro-Club du Beauvaisis, l'Aéro-Club de Chamonix, l'Aéro-Club du

Doubs, ainsi que quelques groupements industriels, eurent recours à notre expérience, vieille de vingt ans, pour leur fournir certains renseignements nécessaires à la mise en route de leur Association. A chaque demande, nous avons étudié ce que pouvait faire une Société aéronautique et nous n'avons jamais manqué d'en tirer quelques conclusions utiles.

Enfin, nous nous sommes efforcés de resserrer les liens qui nous unissent tant avec les Pouvoirs publics, qui voient que l'aviation n'est pas un vain mot, qu'avec les organismes nationaux qui s'occupent d'aéronautique.

Notre Club est représenté partout où des questions concernant l'aviation sont traitées.

M. Germain, notre vice-président, fait partie du Centre d'études aéronautiques créé par la Chambre de Commerce.

M. Lufbery est notre délégué au Comité des Sports de Rouen.

Nous rappelons aussi que deux de nos membres du Conseil d'administration appartiennent, ainsi que plusieurs sociétaires, au Parlement, au Conseil général ou au Conseil municipal.

Inutile d'ajouter que, lorsque la cause de l'aviation a besoin d'être soutenue et aidée, elle trouve en nos représentants des défenseurs ardents et connaissant parfaitement la question.

En ce qui concerne l'encouragement, le développement et la divulgation des sports aériens et d'aérostation, nous y reviendrons tout à l'heure, ceci faisant l'objet d'un chapitre spécial.

2. — Favoriser et participer à la préparation au Service militaire dans l'Aéronautique

Malgré la charge financière que constitue nos cours d'élèves-mécaniciens, ceux-ci ont continué de fonctionner régulièrement et, depuis leur fondation, qui remonte à 1924, ils n'ont fait que prospérer.

Cette année n'a pas failli à la règle.

107 élèves sont à l'heure actuelle inscrits aux cours.

Pour les examens des 27 décembre 1930, 28 juin et 23 décembre 1931, 32 candidats obtinrent leur certificat d'aptitude à l'emploi de mécanicien militaire d'avion, et tous furent affectés dans une formation aéronautique, où les services qu'ils rendent sont très appréciés. Tous également remercient l'Aéro-Club des bons conseils qui leur furent donnés, en particulier M. Germain qui, malgré son titre de vice-président et de chef de la Section Aviation, n'en assume pas moins la lourde tâche de directeur des cours, ainsi que celle d'instructeur. Il reçoit la collaboration pleine et entière d'un de nos membres, M. Leverger, ancien mécanicien d'escadrille pendant la guerre, et qui se dépense sans compter pour inculquer à ses élèves les bonnes méthodes de travail qui sont siennes.

Que ces deux dévoués artisans du succès de nos cours soient ici chaleureusement remerciés.

Dans un but d'économie, nous avons installé les cours pratiques dans le hangar de l'Aéro-Club. Ceci présentait l'inconvénient de prendre une place assez grande dans le bâtiment réservé au garage des avions ayant leur port d'attache à Rouen ou des appareils de passage. Il nous est arrivé, les jours où notre terrain était très fré-

quenté, d'avoir juste la place nécessaire pour abriter le matériel volant.

Au cours du mois d'octobre, le Conseil d'administration décidait de faire édifier, sur l'aérodrome, un bâtiment spécial destiné à contenir le matériel de démonstration et qui servirait à la fois de salle de cours.

Après étude de différents projets, M. Lebrasseur, adjudant pilote de guerre et membre du Club, se réentraînant sur nos avions, fut chargé de la construction d'un bâtiment de 9 mètres sur 15 mètres.

Qu'il me soit permis de remercier ici M. Lebrasseur qui, par les conditions avantageuses de prix et de paiement qu'il nous consentit, contribua grandement à l'aménagement et à la réorganisation de nos cours. Le bâtiment, aujourd'hui complètement terminé, fut inauguré le 23 de ce mois par le Général de Vergnette, commandant la 2^e Brigade aérienne, venu pour présider la Commission d'examens.

D'un autre côté, des pourparlers sont engagés avec le Sous-Secrétariat d'Etat à l'Enseignement technique pour que notre Groupement puisse bénéficier des taxes d'apprentissage. Ceci nous permettrait de compléter l'outillage indispensable qui nous manque, les crédits dont nous disposons ne nous autorisant pas à faire cette dépense.

3. — Grouper tous ceux qui s'intéressent aux choses de l'Air

Pour atteindre ce but, nous avons mis tout en œuvre, afin de faire connaître l'intérêt que présente notre Société et à montrer les travaux poursuivis par elle en vue du développement de l'Aéronautique en général.

En premier lieu, nous avons organisé un stand à la Foire-Exposition de juin dernier. Outre une partie du matériel des cours, nous avons exposé des modèles d'avions réduits, des instruments de navigation, des pièces de moteurs, des hélices, ainsi que des photographies représentant les avions les plus modernes. Divers renseignements concernant les lignes aériennes régulières : graphiques, tableaux, statistiques, horaires, complétaient notre installation.

Afin de mieux faire connaître notre Association, 5,000 Revues mensuelles, contenant chacune un bulletin d'adhésion, furent distribuées, ce qui provoqua une augmentation assez considérable de membres. D'autre part, des insignes de notre Club furent vendus à un grand nombre de nos adhérents.

Inutile de dire que cette exposition obtint un plein succès et fit une propagande indiscutable pour notre Société.

Ensuite, afin de fêter le 20^e anniversaire de la fondation de l'Aéro-Club (11 mai 1911), une soirée de gala fut offerte à tous nos membres, au cours de laquelle fut présenté le beau film aéronautique : « La Patrouille de l'Aube ». Nombreux sont ceux qui répondirent à notre invitation et, ce soir du 7 mai, la salle de l'Eden était comble pour applaudir la belle œuvre dédiée à l'aviation britannique pendant la guerre.

Enfin, nous avons continué la publication de notre Revue mensuelle, qui constitue l'agent de liaison entre tous nos membres. Ceux-ci sont tenus au courant de nos travaux et connaissent, par cette brochure, les faits les plus intéressants de l'aéronautique. C'est certes là un moyen de diffusion et de propagande sans égal.

Comme précédemment, nous en assurons le service gratuit à tous

nos sociétaires, aux parlementaires, aux Conseillers généraux et municipaux, aux Aéro-Clubs de France, aux Sociétés sportives, aux écoles, etc...

Nous profitons de l'occasion qui nous est offerte pour remercier toutes les personnes qui ont bien voulu nous réserver une part de leur publicité. Seule, cette dernière participe aux frais d'impression qui, loin d'être couverts, grèvent lourdement notre budget. Aussi, nous prions instamment nos membres de nous aider dans cette voie, en nous confiant une annonce ou en nous amenant, par leurs connaissances personnelles, une publicité plus grande.

Ces moyens pour grouper ceux qui s'intéressent à l'aviation, joints aux meetings, manifestations, rallyes, baptêmes de l'air, ont augmenté l'effectif du Club de 000 membres, ce qui porte le total à

C'est là un résultat appréciable, mais notre effort ne doit pas s'y arrêter. Nous comptons sur vous tous, chers sociétaires, pour nous faire parvenir le plus grand nombre d'adhésions possible.

4. — Organiser dans notre zone d'influence des Terrains d'escale avec Hangars, Postes de secours, Signaux et Services de Renseignements météorologiques

Les efforts déployés au cours des années précédentes, et en particulier au cours de 1930, avaient vu le commencement des travaux d'aménagement du terrain du Madrillet. Le gros œuvre, consistant en la construction d'un hangar et d'une maison de gardien, était terminé lors de notre dernière Assemblée générale. Ces réalisations, quoiqu'importantes, n'étaient que le commencement d'une installation méthodique qui se poursuit et se poursuit sans cesse.

Afin d'éviter les accidents toujours possibles, par la négligence de personnes non initiées, le terrain appartenant à la ville de Rouen fut clos par une barrière en ciment armé, sur une longueur de 560 mètres environ. Cette délimitation, partant du hangar, en suivant la route d'Elbeuf et en longeant le chemin des baraquements des familles nombreuses, sert également de balisage pour déterminer le terrain atterrissable. Bien que quelques difficultés se présentèrent pour l'édification de cette clôture, nous avons obtenu de l'entrepreneur des garanties qui nous ont donné, jusqu'alors, entière satisfaction.

Le Rond-Point du Madrillet, qui forme naturellement l'entrée principale de l'aérodrome de Rouen, devait également être clôturé. Malheureusement, les crédits dont nous disposons ne nous permettaient pas d'envisager une dépense de l'ordre de 5 à 6,000 francs.

A la suite de démarches faites par votre Secrétaire et M. Prévost, un de nos membres actifs, M. Fréret, consentit à nous clore entièrement cette partie de notre terrain, et ceci sans rémunération aucune. Un projet fut présenté au Conseil d'administration, qui l'adopta, et, quelques jours après, l'édification d'une gracieuse barrière normande commençait.

Ce travail était d'ailleurs presque terminé pour le meeting du 3 mai.

Qu'il me soit permis de remercier bien vivement M. Fréret, qui montra matériellement tout l'intérêt qu'il portait à notre Club. Sa collaboration fut importante, et si notre terrain a aujourd'hui belle allure, nous devons tous reconnaître que c'est un peu grâce à lui.

Prévoyant les longues journées d'hiver, qui cependant ne privent pas notre gardien de travail, nous avons fait installer le courant électrique lumière dans tous les bâtiments de l'aérodrome. De plus, pour faciliter les communications entre le siège social de notre Club et le terrain, ainsi que pour les équipages de passage, une liaison téléphonique fut établie directement avec le Central de Rouen. On peut, par ce moyen, avoir rapidement les renseignements météorologiques de diverses régions et communiquer avec tous les aérodromes de France. Afin de ne pas former d'obstacles aux abords immédiats du terrain, toutes les lignes conductrices sont souterraines.

Inutile d'insister sur l'importance de ces installations, qui prouvèrent souvent qu'elles étaient indispensables.

Ensuite, les travaux de nivellement furent poursuivis, afin de rendre aterrissable notre terrain dans sa plus grande partie. Bien que ceux-ci soient loin d'être terminés, la surface praticable, qui était de 300 m. $\times$ 400 m., vient d'être portée à 550 m. $\times$ 500 m.

Ces améliorations importantes furent complétées par l'aménagement, dans la maison du gardien, d'une pièce servant de bureau, vestiaire, salle de renseignements, etc. Les pilotes y trouvent les consignes de piste particulières à l'aérodrome de Rouen-Rouvray, les guides nationaux et internationaux, ainsi qu'une carte murale au 200,000^e couvrant une superficie de 256,000 kilomètres carrés.

Tous ces travaux furent effectués grâce à une subvention importante du Conseil général de la Seine-Inférieure, et nous ne voulons pas clore ce chapitre sans remercier particulièrement M. le Préfet, ainsi que les Conseillers généraux, qui ont bien voulu nous aider une fois de plus dans notre œuvre de propagande.

Toutes ces installations n'ont pas été inutiles, puisque, du 1^{er} janvier à ce jour, notre cahier de piste mentionne l'atterrissage de 117 avions étrangers au Club, tant militaires que civils. Tous ont été heureux de trouver près de la Ville-Musée les aménagements nécessaires pour les recevoir, ainsi que leur matériel.

D'autre part, afin de montrer tout l'intérêt qu'il portait à l'aérodrome, créé de toutes pièces par notre Association, et voyant le développement sans cesse grandissant de ce dernier, le Ministère de l'Air nous subventionna pour organiser, sur le terrain du Madrillet, une Station-Service aéronautique.

A cet effet, nous avons continué à mettre notre gardien-mécanicien à la disposition des équipages de passage et, de plus, nous prévoyons la construction d'un atelier pour les réparations courantes, ainsi que celle d'un magasin contenant certaines pièces détachées standard : sandows, béquilles, hélices, bougies, etc...

Nous nous efforcerons, dans l'avenir, d'améliorer ces premiers résultats, afin que notre ville possède un aérodrome digne de sa situation géographique, ainsi que de son importance économique et touristique.

Conformément à nos Statuts, nous ne nous sommes pas bornés seulement à l'aménagement de l'aérodrome de Rouen.

En participation avec l'Aéro-Club du Havre, nous avons entrepris des démarches pour qu'un terrain d'escale soit créé à Saint-Valery-en-Caux. Le terrain est reconnu : c'est celui de M. M. Retel, Conseiller

d'arrondissement, qui a bien voulu le mettre à la disposition des touristes de l'air.

Après quelques travaux indispensables, nous prévoyons pour un avenir très proche de faire de Saint-Valery, plage normande réputée, un rendez-vous des équipages aériens.

Nous remercions à cette occasion les pouvoirs publics de Saint-Valery qui, en toutes circonstances, ont facilité notre tâche d'organisateurs.

5. — Aider par tous les moyens en notre possession les Organismes s'occupant de la création de Lignes aériennes

Nous n'avons pas eu, cette année, de démarches à faire dans cet ordre d'idées, aucune ligne aérienne régulière en projet ne passant dans notre zone d'action.

Par contre, certaines Compagnies : Lignes Farman, Air-Union, Compagnie Internationale de Navigation Aérienne, nous ont fait part régulièrement de leurs horaires, tarifs, statistiques.

Nous nous faisons un plaisir de faire paraître dans notre Bulletin ces divers renseignements qui montrent qu'aujourd'hui, l'aviation est vraiment le mode de locomotion agréable, pratique et d'un prix raisonnable. Nos membres peuvent également constater que la sécurité est aussi grande dans un appareil de transport qu'en chemin de fer ou en automobile, à condition toutefois d'emprunter les avions de lignes, entretenus et pilotés par des gens raisonnables.

6. — Aider et renseigner les Pilotes civils et militaires en escale dans notre zone d'action, ainsi que les Organisateurs de Manifestations de Propagande de la Locomotion aérienne

Dans toutes les circonstances, notre Club a aidé les pilotes civils et militaires atterrés ou en difficulté dans notre zone d'influence.

M. Thuault, pilote de la maison Farman, et M. Durand Ruel, ainsi que le sergent Poivre, du 34^e R. A. R., eurent recours aux services de notre mécanicien pour les dépanner. Ils ont toujours trouvé près de ce dernier une aide et un dévouement que tous se sont plu à reconnaître.

Nous mentionnons également que plusieurs pilotes ou passagers de marque fréquentant notre terrain y ont trouvé tout ce dont ils avaient besoin.

On peut citer entre autres : Miss Amy Johnson, Lady Montagu, Lady Bailly, MM. Henri, Maurice, Marcel et René Farman, le vice-amiral Esteva, Salel, les généraux Pujo et de Vergnette, le lieutenant de vaisseau Mornu, ainsi que bien d'autres dont les noms m'échappent. Les habitués des Clubs amis vinrent souvent, eux aussi, nous rendre visite par la voie des airs. MM. Molon, Allard, Soudé, le regretté Derrey, du Havre ; Legendre, Delbos, de Dieppe ; Marchessaux et Battini, d'Evreux, etc.

Tous ont été satisfaits de l'aide qu'ils ont trouvée en toutes circonstances.

Pour justifier les paroles prononcées tout à l'heure, « Notre Club a vu naître cette année nos débuts purement aéronautiques », il suffit d'énoncer les manifestations qu'il a préparées et auxquelles il parti-

cipa activement en mettant à la disposition des organisateurs et son matériel et ses membres.

Le 3 mai, nous pritions notre concours et faisions placer sous notre patronage le meeting annuel qui est organisé dans notre ville. Pour présenter un attrait nouveau, nous mettions sur pied, au prix de nombreuses difficultés, un rallye international et nous nous assurons le concours de l'Autogire qui effectuait ainsi son deuxième vol en France. Malheureusement, nos projets furent bien contrariés par un temps épouvantable qui enleva ce caractère inédit que nous avions prévu. Il s'en fallut de peu que, devant les conditions atmosphériques défavorables au possible, la fête fut annulée. Seule, la perspective de ne pas tenir nos engagements vis-à-vis de nos membres nous a fait reculer devant cette pensée. Toutefois, il est à remarquer que pilotes et organisateurs s'employèrent de leur mieux et firent tout ce qui était en leur pouvoir afin de remplir le programme qui avait été tracé.

Espérons que cette année, le temps, plus clément, nous permettra de donner à nos membres un spectacle qui leur fera oublier la pluie, la brume et le vent du 3 mai dernier.

Le 14 juin, une ascension en sphérique était prévue à Pont-de-l'Arche sous notre patronage. Un accident survenu au ballon au dernier moment empêcha la réalisation de ce projet.

Nous avons étudié la possibilité de faire une série de baptêmes de l'air au Trait, sur avions et hydravions, le 5 juillet. Seule, l'absence de tout terrain praticable pour nos appareils nous a fait reculer devant ce projet.

Les 13 et 14 juillet furent consacrés à donner des baptêmes de l'air à Saint-Valery-en-Caux. 72 personnes firent un vol d'initiation et, malgré un temps pluvieux, les vols eurent lieu sans arrêt. Un incident survenu au Caudron arrêta cette manifestation de propagande dans la soirée du 14.

Le 16 août, nous organisons, avec la collaboration de la Ligue des Familles nombreuses de Forges-les-Eaux, un meeting aéronautique ainsi qu'un petit rallye qui obtinrent un plein succès.

Devant les résultats obtenus, le Syndicat d'Initiative de Saint-Valery nous chargeait de l'organisation d'un meeting et d'un rallye pour le 30 août, afin de commémorer l'anniversaire du départ pour New-York de Costes et Bellonte.

6 équipages, dont un de notre Club, composé de MM. Betrancourt et Potel, participèrent au rallye et nos avions volèrent toute la journée pour donner des baptêmes.

Nous devons remercier particulièrement M. Crochet, de Saint-Valery, qui nous fut d'un précieux secours pour les manifestations organisées dans ce pays. Durant plus de trois semaines, il mit une partie de son garage à notre disposition afin d'abriter un de nos appareils pour lequel une réparation était nécessaire.

Deux de nos sociétaires habitant Etretat, MM. Martin et Delanoës, nous invitèrent à donner une séance de baptêmes le 13 septembre. Les deux avions du Club se rendirent à cette invitation et initièrent au vol en avion plus de 30 personnes dans une seule après-midi.

Enfin, le 20 septembre, nous organisons à Hébertville, au profit de la Société des anciens combattants de cette commune et d'une autre Société d'anciens combattants du canton de Doudeville, une manifes-

tation où se réunirent 8 appareils de Rouen, Le Havre, Dieppe et Orly. Cette fête, la première favorisée par le beau temps, se déroula devant plus de 5,000 spectateurs et obtint un succès sans précédent. Le mérite en revient pour la plus grande part à MM. Gilbert et Roger, qui assumèrent une grosse partie de la besogne.

De plus, nos appareils et nos pilotes participèrent au rassemblement des avions de tourisme organisé par la Fédération Nationale Aéronautique à Orly (31 mai), au meeting des Hautes Ecoles Commerciales, à Buc, le même jour ; au meeting et rallye du Havre le 12 juillet, au meeting de Dieppe le 19 juillet, au meeting d'Etrepagny, organisé par l'Aéro-Club de l'Eure, le 27 septembre, et au rallye de l'Aéro-Club de Touraine les 24 et 25 octobre.

L'Association avait délégué en outre ses représentants à l'inauguration du Monument Guilbaud, à Caudebec-en-Caux, aux Journées Nationales de l'Aviation, à Vincennes, et à toutes les manifestations aéronautiques de la région.

7. — Venir en aide aux Membres de notre Association qui auraient besoin d'assistance et à leur Famille

Notre Société n'a heureusement pas eu à intervenir en semblable circonstance.

Néanmoins, nous nous sommes efforcés, par les moyens dont nous disposons, de venir en aide aux membres de la grande famille aéronautique.

C'est ainsi, comme nous vous le disions tout à l'heure, qu'un avion de notre Club participa au meeting organisé à Tours au profit de la Maison des Ailes, œuvre créée par M^{lle} Deutsch de la Meurthe pour secourir et aider le personnel de l'aviation qui en aurait besoin. Nous avons tenu à apporter notre modeste collaboration à cette manifestation, qui obtint un succès sans précédent.

De plus, la vente des billets de loterie de « La Dette » fut pour nous un moyen de secourir nos camarades qu'un sort malheureux a touchés. Des carnets sont à la disposition de nos membres et, outre les avantages procurés par les lots possibles à gagner, la participation à la souscription donne la satisfaction de soulager quelques malheureux.

Et maintenant, permettez-moi de vous faire connaître les travaux de votre Conseil d'administration concernant l'activité aérienne déployée cette année sur notre terrain et sur nos avions.

Comme mon prédécesseur vous l'indiquait dans son rapport de l'année dernière, notre Club se rendit acquéreur de deux appareils au cours de 1931 : un Caudron C. 232, moteur Renault 95 CV, ayant bénéficié des primes d'achat ; un Hanriot H. D. 14, moteur Rhône 80 CV, la cellule nous étant prêtée par le Ministère de l'Air et le moteur étant la propriété de notre Association. Le premier fut convoyé à Rouen par M. Laigné, le 25 février ; le deuxième fut ramené de Chartres, également par M. Laigné, le 9 avril.

Dès la réception du premier appareil, notre Commission Aviation se mit en devoir d'établir un règlement concernant l'utilisation du matériel volant. Cette note, parue in extenso dans la Revue mensuelle du mois de mars, fut mise en application immédiatement.

Aussitôt, les pilotes désignés : MM. Laigné, Horlaville et Betrancourt, se mirent au travail pour faire une utile propagande. En effet, un grand nombre de membres voyaient leur désir satisfait par la venue de ces appareils, car ils pourraient voler lorsqu'ils le voudraient et non à jour fixe comme précédemment.

Un mois après nous avoir été livré, le Caudron comptait 36 heures 15 de vol, ayant emmené 52 passagers.

Mais bientôt cette cadence augmenta rapidement. En particulier, le dimanche, la foule vint nombreuse voir les évolutions des avions du Club et celles, plus ou moins acrobatiques, de M. Cœffin, qui possède depuis près d'un an un Potez 36 bleu bien connu des Rouennais et qui totalise à l'heure actuelle, si je ne m'abuse, plus de 600 heures de vol.

Emportés par l'ambiance, beaucoup de personnes venues simplement en spectateurs se décidèrent à recevoir le baptême ; enchantées de leurs impressions, elles sont revenues souvent.

D'autre part, un certain nombre de membres de notre Association ont utilisé les avions du Club pour des déplacements. 45 voyages aériens ont été effectués au Bourget, au Havre, à Dieppe, à Orly, à Evreux, etc...

Il est bon de remarquer que nos appareils ont participé à un grand nombre de fêtes régionales : survol de l'arrivée de l'escadre pour les fêtes de Jeanne d'Arc ; survol de la fête militaire ; jet de fleurs sur divers monuments aux morts le jour de manifestations patriotiques.

C'est ainsi que l'on peut dire aujourd'hui que nos deux appareils Caudron et Hanriot totalisent 497 heures 40 de vol et ont emmené, sans compter les élèves pilotes, 1,314 passagers.

Ce résultat, pour une année d'expériences et de tâtonnements, est, je crois, appréciable. Il l'est d'autant plus que toutes ces promenades furent effectuées sans aucun accident de personnes ni de matériel.

Nous devons à ce sujet rendre hommage à notre gardien mécanicien qui a su, par son travail et son soin, entretenir les appareils d'une façon parfaite. Qu'il en soit ici chaleureusement félicité.

Devant les succès obtenus et voyant que l'aviation, outre son côté pratique, était un sport des plus agréables — et je pourrai même dire des moins dangereux s'il est pratiqué dans les meilleures conditions de sécurité, — plusieurs membres actifs, tant anciens pilotes brevetés pendant ou après la guerre que des néophytes, nous demandèrent d'utiliser les avions pour leur entraînement ou leur réentraînement.

Au mois de juin, 8 élèves pilotes se trouvaient sous la surveillance des moniteurs. A l'heure actuelle, en dépit de la mauvaise saison, nous avons encore 11 inscriptions.

Sur ces 19 membres, 6 obtinrent leur brevet de tourisme, soit par équivalence à leur brevet militaire ou en effectuant leurs épreuves. Les autres, sauf 3, continuent leur entraînement à faible cadence, étant donné les conditions atmosphériques peu favorables.

Les heures de vol totalisées par les élèves, soit en double commande, soit en lâché, atteignent 158 heures 55, comprenant 454 atterrissages, et ceci, comme précédemment, sans aucune casse ni accident de personne.

La Section Aviation a donc à son actif :

676 heures 35 ;

1,314 personnes transportées ;

19 élèves pilotes brevetés ou en instance de brevet ;

Une régularité de 100 %.

Nous avons repris également le vol à voile et, après réparation du planeur, nous avons fondé une Section comprenant les élèves mécaniciens de nos cours. Souvent, ceux-ci s'entraînent à faire des glissades ou de petits bonds, sous la surveillance d'un membre du Conseil d'administration. C'est là un excellent moyen d'émulation et d'apprentissage.

Nous pensons avoir résumé les travaux qui furent effectués par notre Club au cours de l'année 1931. Nos efforts ne se borneront pas là et je vais me permettre de vous présenter les grandes lignes de nos projets pour l'année prochaine.

1° Nous continuerons à développer le sens de l'air, non seulement à Rouen, mais dans toute notre zone d'influence, particulièrement en donnant des baptêmes et en organisant des meetings. Nous aurons soin aussi de faire quelques conférences qui montreront au public l'aviation sous son vrai jour.

2° Nous continuerons de faciliter l'emploi des avions par nos membres, ainsi que la pratique du pilotage. Espérons que notre écurie aérienne s'augmentera de quelques unités, afin que notre tâche soit plus facile.

3° Nous nous efforcerons, suivant nos moyens, de poursuivre l'organisation de notre aérodrome. Un grand nombre de membres ayant acquis ou projetant l'acquisition d'un appareil, l'agrandissement de notre hangar sera nécessaire. Je crois que ce sera là le premier travail à effectuer dans cet ordre d'idées. Nous tâcherons d'établir un balisage rationnel et d'organiser un service de voiture pour les équipages de passage qui veulent se rendre en ville.

4° Nous développerons, si possible, nos cours d'élèves mécaniciens et ferons passer aux candidats l'examen des cours professionnels.

5° Nous organiserons sans doute un rallye et un meeting important au cours de la belle saison.

6° Nous ferons de notre mieux pour recruter le plus d'adhérents, et pour cela, nous comptons tous sur vous, chers sociétaires.

Avant de terminer cet exposé, je tiens à accomplir un devoir particulièrement agréable.

Nous remercions tous ceux qui ont facilité grandement notre tâche, et en particulier : M. le Préfet et le Conseil général de la Seine-Inférieure, l'Administration municipale, la Chambre de commerce de Rouen et l'Autorité militaire, auprès desquels nous avons toujours trouvé toute la bienveillance possible. Nous remercions aussi les deux quotidiens ainsi que les périodiques rouennais qui nous ont beaucoup aidés dans notre œuvre de propagande en nous ouvrant largement leurs colonnes. Merci également à tous ceux qui ont collaboré étroitement à nos travaux.

Enfin, merci à vous, chers Sociétaires, venus si nombreux ce soir, et dont l'assiduité avec laquelle vous avez suivi nos manifestations a été pour votre Conseil d'administration un précieux encouragement.

Nous espérons vous voir de plus en plus nombreux vous grouper autour de nous, afin de faciliter la lourde tâche que nous nous sommes assignée.

Vous participerez ainsi à la défense de la cause qui nous est chère, et ceci pour le plus grand bien des ailes françaises.

Activité de l'Aérodrome de Rouen-Rouvray

MOIS DE NOVEMBRE ET DECEMBRE 1931

Novembre

- 2 : Passage de M. Vezzani et de sa fillette, venant d'Orly sur Potez 36.
- 11 : Vol de M. Potel avec M. Antier, notre président, sur notre Caudron.
- 14 : Vol de M. Potel pour essai de moteur de l'avion Hanriot.
Vols de MM. Betrancourt, Horlavage, Lebrasseur, avec passagers, sur l'avion Caudron.
- 23 : Vols avec passagers de nos quatre pilotes ci-dessus nommés.
Vol d'entraînement de M. Germain, notre vice-président, sur Caudron 232.
- 29 : Vols d'entraînement de M. Germain, de MM. Lebrasseur et Potel.
Double commande par les moniteurs Betrancourt et Horlavage.
Vol d'entraînement de M. Leborgne, élève pilote formé par nos moniteurs.

Décembre

- 5 : Passage de MM. Farman Père et Fils sur Farman 234, venant d'Evreux et allant à Paris.
- 13 : Vol d'entraînement de M. Leborgne.
Double commande des élèves pilotes Clément et Couard par les moniteurs Horlavage et Betrancourt.
- 14 : Vol de M. Leborgne sur Hanriot.
Vol d'entraînement de M. Germain.
Baptêmes par MM. Lebrasseur, Betrancourt, Horlavage et Potel.
- 19 : Les quatre pilotes ci-dessus nommés réussissent de belles descentes hélice calée sur l'Hanriot.
Vols d'entraînement de M. Leborgne et de M. Germain, l'un sur Hanriot, l'autre sur Caudron.
- 20 : Vols d'entraînement des quatre pilotes et baptêmes.
- 26 : Vols de MM. Horlavage, Betrancourt, Lebrasseur.
Vol d'entraînement de M. Germain.

En outre, il y a lieu de mentionner les vols quotidiens du Potez 36 de M. Coëffin.

Ceux qui ne sont plus...

Georges BOURGOGNE et Jules THISSE

L'Aéro-Club de Normandie a perdu deux de ses plus anciens et fidèles sociétaires : M. Bourgogne et M. Thisse. Ces deux hommes de bien, qu'une étroite amitié unissait depuis de longues années, se sont suivis dans la tombe à quelques jours d'intervalle.

M. Georges Bourgogne naquit à Châteauneuf-sur-Loir en 1853. Après d'excellentes études, il se vit confier par son ami d'enfance : Arnodin la direction de l'exploitation du Pont Transbordeur de Rouen, lors de sa mise en service, il y a une trentaine d'années. Il assumait cette fonction avec tact, zèle et compétence, une première fois jusqu'en 1914, puis pendant la durée de la guerre, son successeur ayant été mobilisé. Pendant cette période troublée, sa tâche fut rendue plus ardue par la turbulence de certains éléments des troupes alliées ; néanmoins, il sut s'en acquitter avec bonheur, grâce à sa fermeté, tempérée par la bonhomie souriante qui formait le fond de son caractère.

Homme simple, discret, d'une urbanité parfaite, il portait en toutes choses un soin et un scrupule qui s'alliaient à une bonté exquise. Il était sûr, fidèle et obligeant. Aussi, il était aimé de tous ceux qui le connaissaient.

M. Bourgogne avait appartenu au Conseil d'administration de notre Club de 1919 à 1925. Ses collègues d'alors ont pu apprécier la sûreté de son expérience, la sagesse de ses avis et le soin méticuleux avec lequel il accomplissait sa part dans nos travaux.

Malgré ses 78 ans, il avait conservé cette jeunesse de cœur et d'esprit qui nous rend sa perte si cruelle. Notre Club s'associe très sincèrement à la douleur de M^{me} Leluc, sa sœur, chez qui il s'était retiré à Orléans, l'été dernier, lorsqu'il fut atteint des premiers symptômes de la cruelle maladie qui devait l'emporter, ainsi qu'à celle de ses neveux et nièces.

...

Comme son ami, M. Jules Thisse était venu s'installer à Rouen il y a une trentaine d'années, en juillet 1901. Admirablement secondé par une incomparable épouse, il dirigeait un des plus importants commerces de notre ville.

Cœur sensible et délicat, il consacra presque tous ses loisirs à collaborer activement à des œuvres de bienfaisance, sportives et patriotiques. C'est ainsi qu'il remplit pendant plusieurs années, avec zèle et dévouement, les délicates et ingrates fonctions de trésorier du « Souvenir Français » et de « L'Aéro-Club Rouennais ». Lorsque l'âge l'obligea à se démettre de ces fonctions, ces deux Sociétés lui témoignèrent leur reconnaissance en le nommant trésorier honoraire.

Nous aimions son bon rire, sa gaieté, sa franchise et sa modestie profonde et naturelle. Nous l'aimions malgré les airs bourrus qu'il prenait parfois, car sous cette brusquerie il gardait toute la délicatesse de son cœur.

Aussi, c'est avec une émotion profonde que nous renouvelons à sa